



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## LE BONUS T4 PAYÉ EN INTÉGRALITÉ AUX NOUVEAUX EMBAUCHÉS SUITE À L'INTERVENTION DE LA CFDT !

La réclamation, portée par l'équipe CFDT de la PFC pour le paiement des 100% du bonus aux collègues nouvellement embauchés, a payé. En effet, un agent était venu nous voir pour nous signaler que 66% du Bonus lui étaient payés contrairement à ce qu'il attendait. N'ayant pas comptabilisé les trois mois requis, la direction lui avait payé la somme au prorata temporis. On a vite constaté que cette dernière avait (sciemment ou pas ?) omis d'y inclure sa reprise d'ancienneté de plus d'un mois et demi. Ce qui couvrait largement le trimestre.

**Avec vous, pour vous, la CFDT !**

Il se trouve que ce collègue n'était le seul à être concerné. Quasiment tous les nouveaux embauchés l'étaient. Après avoir examiné l'affaire, nous sommes intervenus auprès de l'équipe RH pour une rectification en bonne et due forme. La nouvelle vient de tomber la semaine dernière, l'ensemble des collègues ont reçu une lettre de rappel leur indiquant qu'ils percevront la totalité du Bonus T4. Même les 5 autres CDI qui ne rentraient pas dans le trimestre faute d'une semaine ou deux auront également leur T4 à 100% grâce à l'intervention de la CFDT.

L'action au quotidien de la CFDT à la PFC de Moissy n'est plus à démontrer comme chacun le sait. Nous ne dérogeons pas à notre devise qui est de s'engager pour chacun et d'agir pour tous !

**S'ENGAGER POUR CHACUN,  
AGIR POUR TOUS !**



**Négocier & agir  
pour construire  
notre avenir !**

